

RECRUTEMENT
D'UN ENSEIGNANT CONTRACTUEL 2nd DEGRE (F/H)
Poste n°RCE112
Discipline : BIOCHIMIE - BIOLOGIE

Pour faciliter la lecture du document, le masculin générique se réfère aussi bien aux femmes qu'aux hommes.

Poste vacant à temps complet (384 HETD soit 1607h de travail effectif)

DATE DE RECRUTEMENT : Le poste est à pourvoir au 01/09/2022.

DUREE DU CONTRAT : 12 mois – fin 31/08/2023

AFFECTATION : Le poste est à pourvoir à l'UFR SSI site de Vannes

CONDITIONS DE RECRUTEMENT :

- Ne pas avoir fait l'objet de condamnations inscrites au bulletin n°2 du casier judiciaire, incompatibles avec l'exercice des fonctions
- Être titulaire d'un diplôme de niveau BAC+5 (Un doctorat section CNU 64 à 68 serait une plus-value)
- Justifier d'expérience en enseignement au niveau universitaire serait appréciée (2/3 ans).

PROFIL DU POSTE :

- Filières de formation concernées :

La personne recrutée effectuera ses enseignements en L1 et L2 de la licence SVT à Vannes au Département Sciences de la Matière et de la Vie. Elle viendra en renfort pour les enseignements liés à la licence Accès Santé (L'AS) notamment en biochimie, physiologie et biologie cellulaire, en assurant des CM, TD et TP ainsi que les examens relatifs. Cette personne devra aussi participer à la gestion de la filière L'AS (tutorat, coordination avec la faculté de santé de Rennes 1) et à l'animation de la filière SVT (réunions pédagogiques, portes-ouvertes).

- Objectifs pédagogiques :

La personne recrutée le sera dans le cadre de la mise en place de la filière L'AS qui permet aux étudiants de la filière SVT de passer le concours d'admission en deuxième année d'études médicales (Médecine/Maïeutique/Odontologie/Pharmacie) à la condition de suivre à distance la mineure santé dispensée par la faculté de médecine de l'Université de Rennes 1.

Elle aura pour objectifs de permettre aux étudiants de la filière L'AS :

- Maximiser les chances de réussites de ces étudiants aux concours, dans les matières similaires entre les Unités d'Enseignements SVT et celles de l'Option Santé.
- Fournir une méthodologie et travail adaptée.
- Garantir un niveau scientifique suffisant pour une intégration en deuxième année de Licence, dans les matières qu'elle enseignera, pour les étudiants non reçus en deuxième année de santé. Une expérience dans le domaine de la Recherche (diplôme de doctorat section CNU 64 à 68) sera une plus-value au dossier du, ou de la candidate.

REMUNERATION :

L'agent contractuel est classé dans la 1ère catégorie de rémunération prévue par le décret n°81-535 du 12 Mai 1981.

La rémunération est fixée en fonction de l'expérience professionnelle antérieure équivalent au niveau des fonctions de recrutement (entre 1888 et 3664 € brut mensuel pour un temps plein).

CONTACT ADMINISTRATIF :

Sylvie Ragil

☎ 02.97.01 72 60

✉ sylvie.ragil@univ-ubs.fr

CONTACT PEDAGOGIQUE :

Erwan GENSAC

☎ 02 97 18 50 64

✉ erwan.gensac@univ-ubs.fr

PIECES A ENVOYER :

- Lettre de motivation
- CV
- Copie du diplôme le plus élevé

Les dossiers complets doivent être envoyés par voie électronique à drh.gestion.ens@listes.univ-ubs.fr (**pour le 6 juin 2022 minuit**, heure d'envoi faisant foi), sous format de type : "CONT_2D_N° Poste_NOM_prenom.pdf"